

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 28/10/2024 - 24739 - 2016 B 01993 - 819 815 317 - 1.2.3. COUCOU

1.2.3. COUCOU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 58, rue Saint Nicolas,
78200 MANTES LA JOLIE
819 815 317 RCS VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 23 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-trois octobre,

Madame Boutaina BENKIRANE née HAJJI
Demeurant 60 Route de Saint Gemme, 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

agissant en qualité de Président de la société 1.2.3. COUCOU sus-désignée,

Nommant en qualité de Directeur Général, pour une période indéterminée :

Madame Jennifer HAJJI née MARQUET,
Née le 12/11/1978, à Perpignan
De nationalité française,
Demeurant 1 avenue du Pays de Galie, 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Jennifer HAJJI disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

En aucun cas Madame Jennifer HAJJI n'aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Jennifer HAJJI ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

Signé par:

726C2F722BE948F...

Le Directeur Général

Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général

Signé par:

7CB0881F7A20477...

1.2.3. COUCOU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 58, rue Saint Nicolas,
78200 MANTES LA JOLIE
819 815 317 RCS VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-trois octobre,

La société LOVELY TWO BB SAS, société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros, dont le siège social est situé 60 route de Saint Gemme, 78200 SAINT-NOM-LA-BRETECHE, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 809 388 093, représentée par Madame Boutaina BENKIRANE, Présidente.

Associé Unique de la société 1.2.3. COUCOU,

En présence de Madame Boutaina BENKIRANE, Présidente de l'Associé Unique.

A pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission de Monsieur Aurélien GUILBAUD ;
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du courrier de démission en date du 23 octobre 2024, prend acte de la démission de Monsieur Aurélien GUILBAUD de son mandat de Président à compter de jour, et autorise Monsieur Aurélien GUILBAUD à déroger au préavis de 3 mois prévu par les statuts.

L'Associé unique nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Madame Boutaina BENKIRANE née HAJJI,
Née le 12/05/1976, à OUJDA (MAROC)
De nationalité française,
Demeurant 60 Route de Saint Gemme, 78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Madame Boutaina BENKIRANE accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique

Signé par :

726C2F722BE948F...